



Commune de Saint-André

Département de la Réunion

PLAN LOCAL D'URBANISME

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Prescrit le 18 septembre 2014

Arrêté le 6 juillet 2016

Approuvé le 28 février 2019

CODRA 

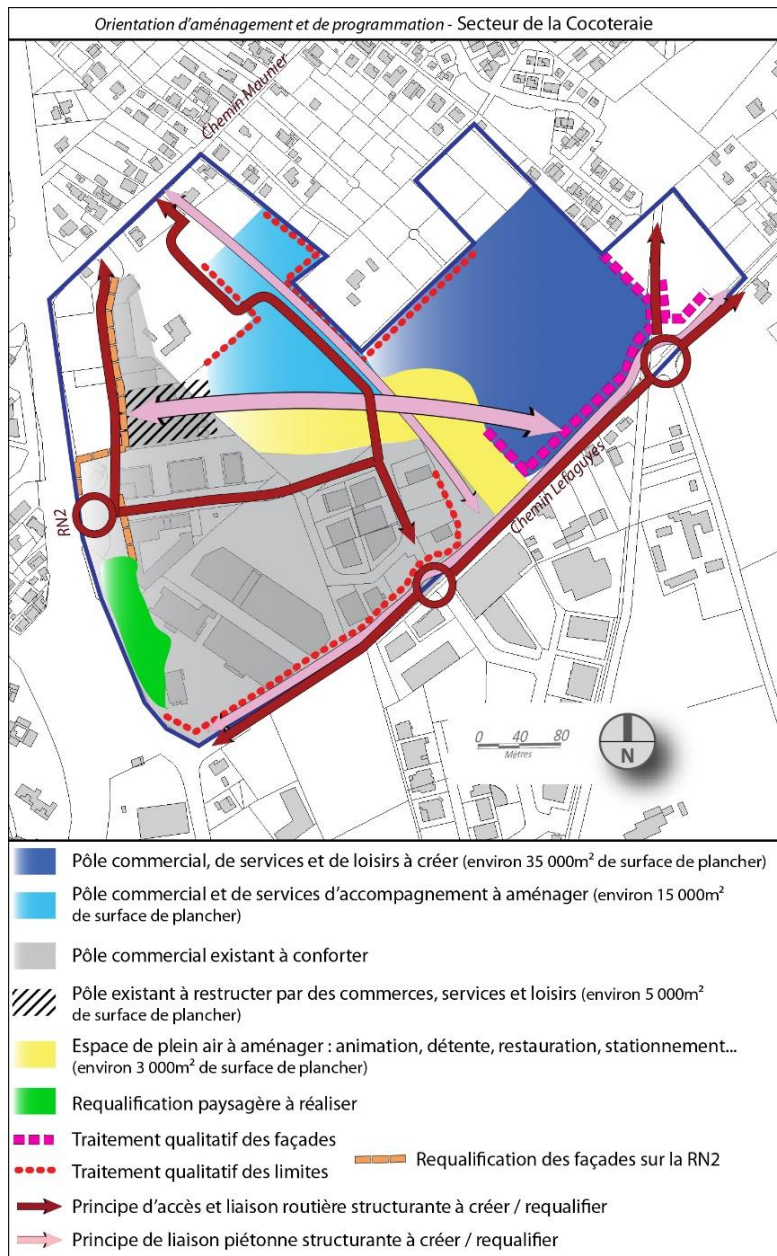


Secteur de la Cocoteraie

Le secteur de la Cocoteraie constitue la zone en projet de Saint-André la plus importante concernant les activités économiques commerciales et de services. L'orientation d'aménagement et de programmation s'inscrit dans une logique de maîtriser le prolongement de la zone commerciale du centre-ville de Saint-André.

Les grands objectifs sont :

- La proposition de programmes mixtes en activités favorisant la dynamique économique de la Ville en cohérence avec les activités existantes.
- La mise en place d'une trame viaire et piétonne fonctionnelle pour assurer une bonne lisibilité de la desserte du site.
- La densification de la zone autour d'artères structurantes.
- La traduction en termes de qualité urbaine du potentiel liée à l'attractivité de la zone franche urbaine.
- Un traitement de qualité des façades des constructions et des limites doit être recherché.



Secteur du Centre-ville

Le Centre-ville de Saint-André figure parmi les 200 quartiers d'intérêt national du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU).

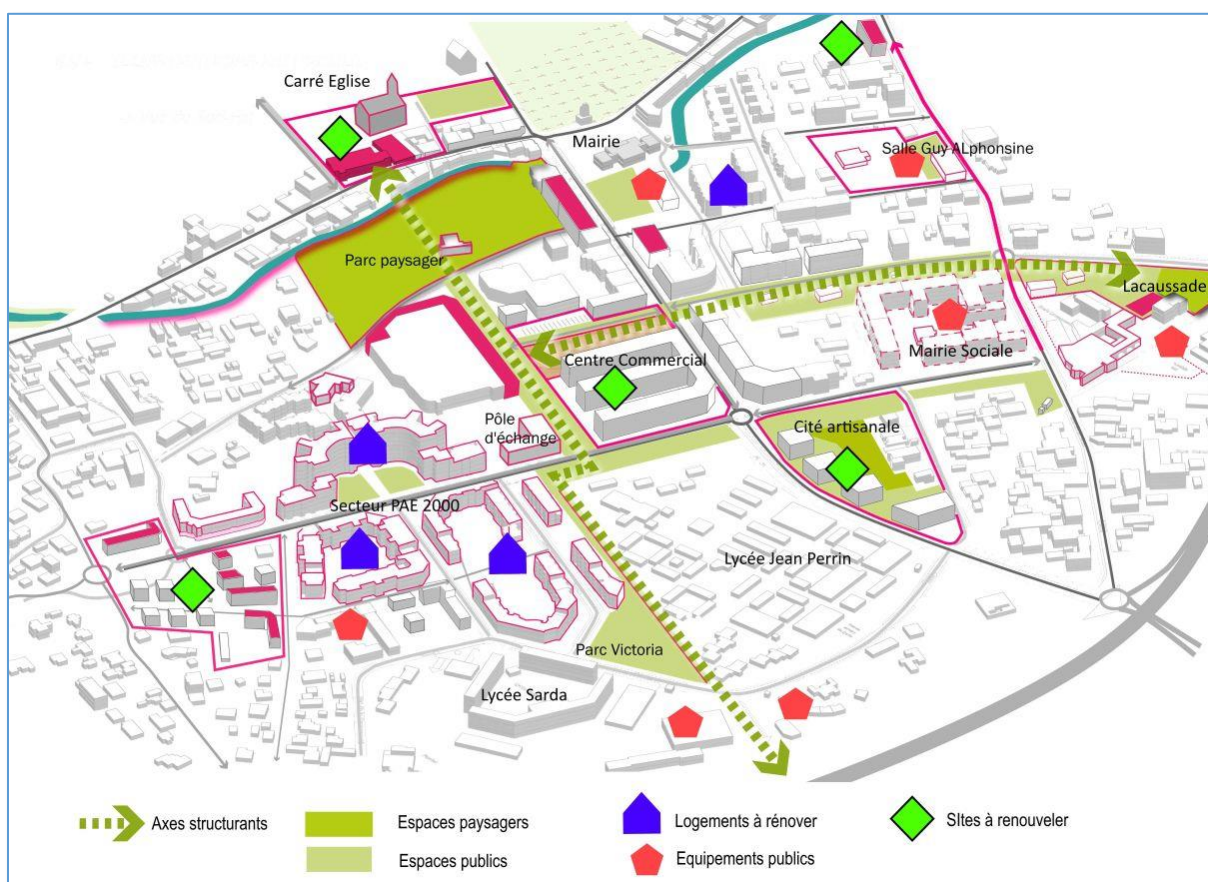
Le projet de renouvellement urbain du Centre-ville a pour ambition d'agir en profondeur sur le quartier avec la recherche d'un meilleur équilibre entre sa vocation d'hypercentre et son rôle de quartier résidentiel au service de ses habitants.

Le NPNRU est envisagé comme un levier de revalorisation de l'image et du standing du quartier pour l'éveil de nouvelles générations d'habitants.

Le projet de renouvellement urbain s'articule autour de 5 orientations stratégiques :

- Renouveler l'attractivité économique et commerciale du Centre-ville
- Reconnecter le Centre-ville
- Valoriser le Centre-ville par des actions qualitatives
- Renforcer et valoriser l'armature des équipements
- Requalifier et développer l'offre résidentielle dans un objectif de mixité sociale et intergénérationnelle

Orientation d'aménagement et de programmation – Secteur du Centre-ville



Secteur du Parc du Colosse

Le parc du Colosse est situé sur le littoral de Champ Borne de la Commune de Saint-André. Il a été créé en 2001 avec une première tranche d'aménagement sur une surface de 12 ha.

Ce vaste espace est devenu un lieu de détente et de loisirs incontournable pour les Saint-Andréens et les habitants de la microrégion Est. Il est également reconnu comme lieu majeur pour l'accueil de grandes manifestations.

Le projet de la deuxième tranche d'aménagement du parc du Colosse a pour ambition de le positionner comme site touristique et de loisirs de référence à la Réunion. Ce projet de développement s'articule autour de 8 pôles d'activités :

- **Pôle détente nature** : boucle du lac, aménagements et équipements pédagogiques du paysage et de la biodiversité...)
 - **Pôle ludique familial** : espace de pique-nique, kiosques, jeux secs et jeux d'eau...
 - **Pôle restauration commercial**
 - **Pôle événementiel**
 - **Pôle nocturne**
 - **Pôle baignade** : plages et bassins de baignade...
 - **Pôle nautique** : aménagements et équipements nautiques sportifs et ludiques...
 - **Pôle touristique** : équipements d'hébergement, de soin et bien être, aménagements d'activités touristiques...
- } Pôle animation : restaurants, salles...


Orientation d'aménagement et de programmation – Secteur du Parc du Colosse






Aménagement lourds


-  Pôle baignade
-  Pôle animation
-  Pôle touristique

 Voies principales

 Parking

Aménagements légers

-  Pôle ludique familial
-  Pôle détente nature
-  Pôle nautique

 Boucle du lac

